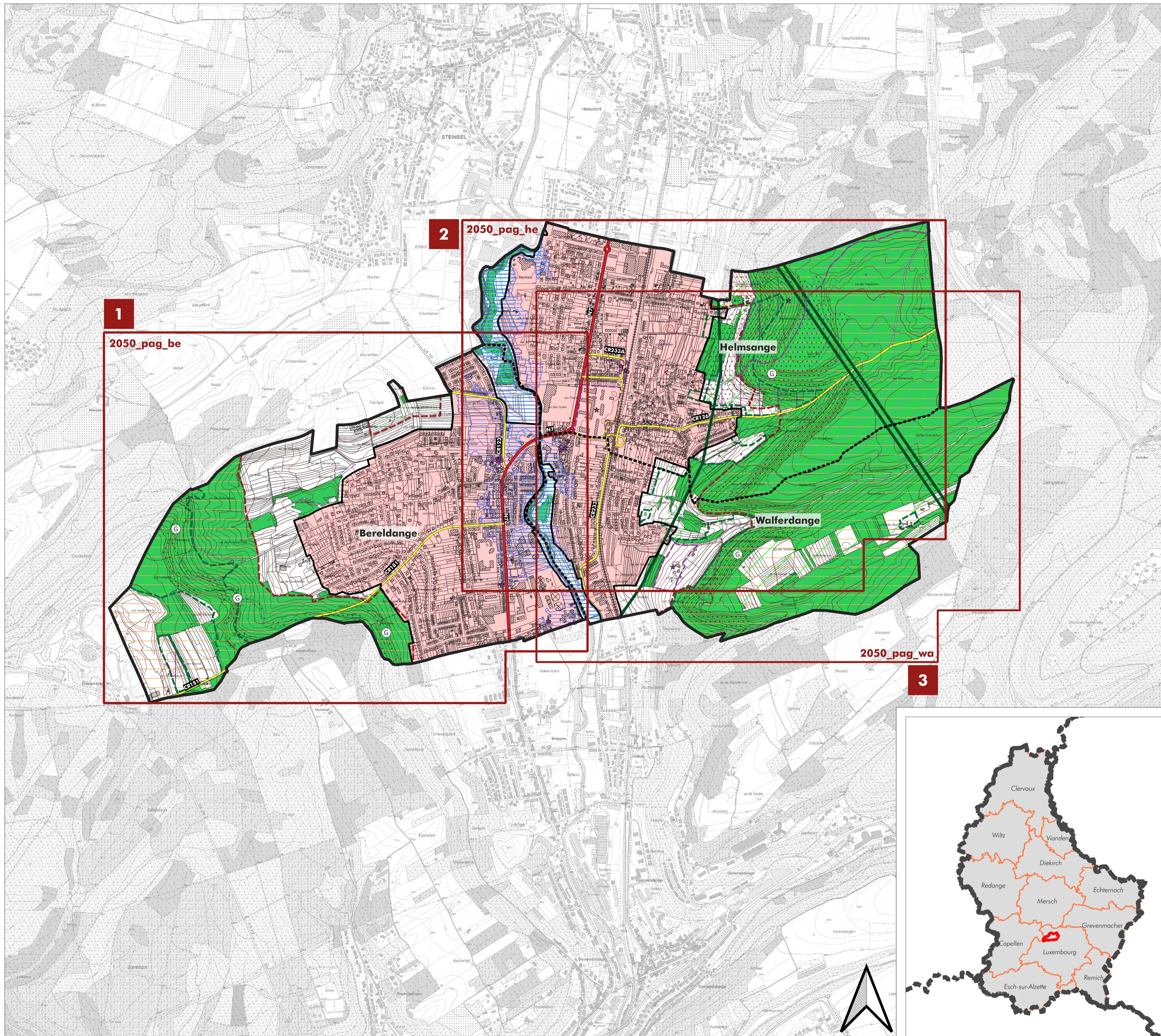


Plan d'aménagement général - Plan d'ensemble



FOND DE PLAN
Composé sur base du PCN 2026, de la BD-L-GeoBase 2026, de la BD-LTC 2015, de l'Orthophoto 2025, de la carte topographique du Luxembourg 2021 (Geoportal)

- Limite communale
- Limite de localité
- Limite parcellaire
- ▨ Bâtiment existant: PCN [2026] | BD-L-GeoBase [2026]
- ▨ Bâtiment supplémentaire à titre indicatif | Bâtiment PCN 2026 supprimé [Source : orthophoto 2025]
- Cours d'eau
- Surface hydro-terrestre permanente
- Courbe de niveau: équidistance 5m | 25m

PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

- ▭ Périmètre des zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

- ZONE VERTE**
- ▭ zone agricole
 - ▭ zone forestière*

Remarque importante:
* Les zones forestières sont indiquées sur base de données du cadastre des biotopes du milieu forestier, actualisées sur base de l'orthophoto 2025 (DOP). La délimitation des zones forestières est indicative et doit faire, le cas échéant, l'objet d'un examen sur le terrain.

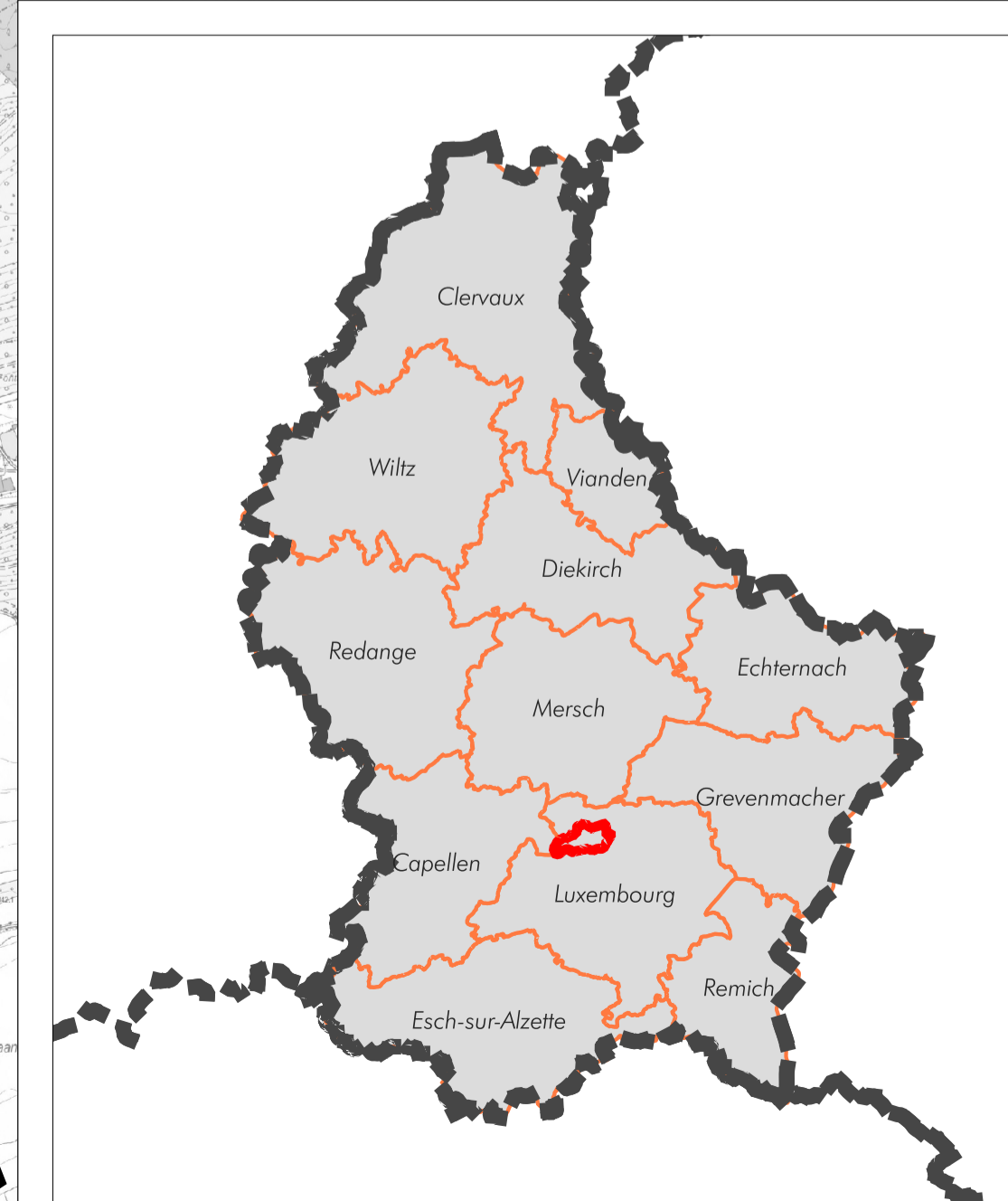
- ZONES DE RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES**
- ▭ zone de risques d'éboulement ou de glissement de terrain [Source : Geoconseil, 2022]

ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES

- ▭ à l'aménagement du territoire
 - ▭ Grand ensemble paysager "Vallées de l'Eisch et de la Mamer" [Source : Plan directeur sectoriel - Paysages 02.2021]
 - ▭ Coupure verte "CV16 - Steinsel - Bereldange" [Source : Plan directeur sectoriel - Paysages 02.2021]
- ▭ à la protection de la nature et des ressources naturelles
 - ▭ NATURA 2000: Zones "Habitats" LU0001022 "Grünwald" (vers l'Est) & "Habitats" LU0001018 "Vallée de la Mamer et de l'Eisch" (vers l'Ouest) [Source: MECDD 10.2023]
 - ▭ Réserves naturelles nationales [Source: MECDD 10.2023]
- ▭ à la protection des sites et monuments nationaux [Source: Liste INPA du 03.03.2026]
- ▭ à la gestion de l'eau - zones inondables
[RGD du 30 mars 2022 déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation pour les cours d'eau de l'Alzette et de la Wark]
 - ▭ HQ 10
 - ▭ HQ 100
 - ▭ HQ extrême

INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES (à titre indicatif et non exhaustif)

- ligne électrique à haute tension (65 kV) [Source: BD-LTC 2015, CREGS 2007]
- ▭ réseaux et équipements de circulation [Source: BD-L-GeoBase 2026]
 - route nationale (N)
 - chemin repris (C.R.)
 - ligne ferroviaire



Ref. n°: 11C/

Soins du Conseil Communal	-
Avis de la Commission d'aménagement	-
Avis du Ministre ayant la protection de la nature dans ses attributions	-
Vote du Conseil Communal	-
Approbation du Ministre ayant l'aménagement communal et le développement urbain dans ses attributions	-
Approbation du Ministre ayant la protection de la nature dans ses attributions	-

CO3 s.à r.l.
3, bd de l'Alzette
L-1124 Luxembourg
Tel: (+352) 26 68 41 29
Fax: (+352) 26 68 41 27
Mail: info@co3.lu

Maître d'ouvrage: Administration communale de Walferdange

Projet: Projet d'Aménagement Général

Objet: PAG - Plan d'ensemble

Modification	de	Date	Indice

Echelle: 1 / 10.000	Plan n°: 2050_pag-pe
Indice:	Date: 07.04.2026
Elaboré: A. Halter	Contrôlé: L. Guskowski
Validé: U. Truffner	

Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur. Ce plan ne peut être reproduit, même partiellement, sous quelque forme que ce soit (photocopies, copies, ou tout autre procédé) sans l'autorisation de l'auteur.